

Le contrôle des naissances est-il un problème politique ?

A Nevers, le 23 octobre, François MITTERRAND s'est prononcé pour l'abrogation de la loi de 1920 et pour le contrôle des naissances. Cette déclaration a soulevé un tel intérêt que tous les candidats à la présidence de la République se sont trouvés contraints de prendre position. Si Tixier-Vignancour n'a pas hésité à se décider en faveur de l'abrogation, M. LECANUET s'est montré beaucoup plus prudent. Tout en parlant de "l'évolution en cours", il a rappelé sa "conception morale personnelle de ces problèmes". Comme le gouvernement il ne peut pas risquer d'aller en la matière plus loin que les pères conciliaires. M. MARCELLIN fut chargé de rassurer l'opinion. En proclamant que bien avant la déclaration de MITTERRAND, le gouvernement avait chargé une commission de 14 spécialistes d'étudier le problème, il fit d'une pierre deux coups : il évite de se laisser devancer par la Gauche et il réserve son jugement. DE GAULLE pourra ainsi attendre la décision de Rome pour prendre position publiquement. Le PCF, pour sa part, reste sur sa réserve. Dans France Nouvelle, Jeannette THOREZ-VERMEERSCH rappelle que dès avant la guerre, le Parti Communiste avait déposé des projets pour "l'abrogation des lois réprimant l'avortement et la contraception", et que d'autre part, il a toujours lutté pour assurer le droit à la maternité. Malheureusement, elle réaffirme l'hostilité communiste au contrôle des naissances. Les communistes "refusent de s'engager derrière les partisans du planning familial présenté comme le remède aux maux qui accablent les familles des travailleurs. Ils refusent de suivre les partisans du néo-malthusianisme qui cherchent à terroriser les peuples à propos du nombre et de la faim, et qui prétendent qu'il faut diminuer le nombre ou périr par la bombe atomique".

MARX et MALTHUS

Marx s'est en effet attaqué à l'idée malthusienne de restriction des naissances. Malthus disait en effet que les ressources de notre planète sont limitées : "Les substances augmentent en progression arithmétique et la population en progression géométrique". Il était partisan de la régulation démographique et pensait qu'il fallait au besoin sacrifier les exigences de la production à "l'intérêt d'une portion de la société pour que celle-ci ait le loisir nécessaire pour l'avancement des Arts et des Sciences."

Marx, au contraire préconisait l'accroissement maximum de la population afin de permettre le développement de la production, développement indispensable pour augmenter les facultés humaines. contre Malthus, il entendait montrer que "le développement et l'accroissement de la production sont infinis."

Ceci suppose, d'une part, que la terre ne manque pas et que le capital pour l'exploiter existe en quantité voulue. L'analyse de Marx s'applique à l'Angleterre du XIXème et ne peut valoir que pour la production agricole en pays capitaliste économiquement développé, puisqu'elle suppose un capital minimum déjà accumulé (machines, main d'oeuvre qualifiée,...).

On ne peut donc appliquer directement les conclusions de Marx au monde capitaliste contemporain. "La méthode dialectique

oblige à reposer constamment les problèmes et aucune solution n'est donnée. La même forme de raisonnement peut conduire à appliquer des solutions contraires lorsque la situation est différente. Par exemple MAO-TSE-TOUNG reste marxiste en préconisant le contrôle des naissances puisque son pays aspire à développer un capital indépendant mais ne le possède pas encore»

Ainsi si on considère l'accroissement mondial de la population, l'analyse malthusienne peut s'avérer exacte, car nous savons aujourd'hui que la terre est limitée, que les rendements ne peuvent être indéfiniment augmentés et nul ne peut encore affirmer qu'on pourra pallier cela par une alimentation synthétique suffisante.

Il est vrai cependant qu'en France la croissance de la population est faible et il s'avère regrettable que la pratique contraceptive fasse baisser le taux de natalité. Mais peut-on le craindre en toute bonne foi? Jeannette VERMEERSCH signale elle-même "que de 1881 à 1890 naissaient annuellement en France 909 000 enfants alors qu'en 1963 il y en eut 865 000." On voit clairement que l'absence de propagande anticonceptionnelle n'a pas empêché les familles françaises de limiter le nombre de leurs enfants à 2 ou 3 et tout le monde sait à quel prix. Il s'agit donc seulement au pire de leur donner les moyens de faire ce choix dans de meilleures conditions.

Vers la LIBERATION de la FEMME.

D'autre part, Marx sous-entendait que le développement de la production amènerait la destruction du capitalisme. La production pour la production signifie alors développement de toutes les forces productrices humaines donc développement de la nature humaine prise comme but. Il s'agit donc bien de promouvoir une société constituée d'individus responsables. En ce sens, il est indispensable de donner aux femmes le droit de n'avoir que les enfants qu'elles désirent, et ceci même si on doit courir le risque de porter atteinte au dynamisme de la société par une baisse de la natalité.

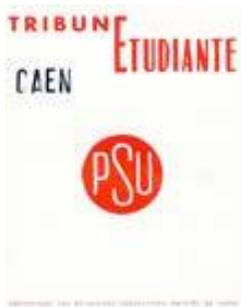
Ce risque peut d'ailleurs apparaître comme assez faible. Le docteur André BERGE écrit dans la revue du "Mouvement Français pour le Planning Familial" le "besoin d'avoir des enfants qui, même s'il semble parfois subir quelque éclipse, persiste à travers les siècles et les fluctuations de l'Histoire, ne s'estompe jamais qu'en partie et s'affirme en définitive surtout chez ceux qui, parvenus à un degré suffisant de maturité, découvrent dans la procréation le moyen d'aller plus loin dans la voie de leur propre accomplissement, et Madame LAGROUA WEILL-HALLE à Caen l'année dernière a déclaré avoir souvent constaté que la peur de la grossesse avait une influence inhibitrice sur l'instinct de procréation mais qu'après deux ans de pratique contraceptive la majorité des femmes manifeste à nouveau le désir d'avoir un enfant.

Cependant, le désir de création ne se manifeste pas chez les femmes par la seule aspiration à être mère. Elles ont aussi le droit d'être des citoyennes à part entière, d'exercer la profession de leur choix dans les meilleures conditions possibles. Même si la maternité volontaire était à la portée des femmes françaises dans l'état actuel de notre société, elles se trouveraient devant un choix absurde : famille ou travail. Rien n'a été fait jusqu'à

présent pour concilier ces besoins fondamentaux. Une réorganisation complète de la société serait nécessaire ; en ce domaine et il est regrettable que M. MITTERRAND n'en ait pratiquement pas fait état dans son programme,

A bien des égards le problème de la limitation des naissances peut être considéré comme un problème individuel car il est vrai qu'il n'appartient pas à la société de se prononcer pour ou contre les familles nombreuses. Il ne s'agit donc pas de revendiquer une propagande anticonceptionnelle mais une large information sur ce sujet pour donner à chaque couple les moyens d'exercer ce choix. Les femmes ont le droit de choisir leur destin tant professionnel que familial et on peut se réjouir que la déclaration de François MITTERRAND, quoique fort imprécise, ait permis de poser le problème publiquement ; ce que personne jusqu'à présent n'avait vraiment osé faire,

Jeanine BONTHONNEAU



Tribune Etudiante - Caen

Périodique des Etudiants Socialistes Unifiés de Caen

Pages 8 à 11

Non daté. 1^{er} trimestre 1966 ?